

Ordonnance  
Des generaux Des monnoies  
Sur la fabrication Des Deniers D'or aux  
fleurs De lys  
Du 17. aoust 1351.

Nous vous mandons que tantost ces  
lettres veües Vous plouez toutes ces  
boetes de la d. monnoye tant d'or comme  
d'argent de tout le temps passé et  
faittes nouvelles boetes et nouveaux  
papiers de deliurance et faire  
inventaire en la maniere accoutumee et  
ne laissez plus d'elles en auant monoyer  
sur le coing de esme que loy fait  
apprezue, mais sans delay faittes faire  
les d. Deniers d'or fuz aux fleurs de  
lys du loing poind taille et force et  
Recours que d'elles de puer des que  
nous vous enuoyons les patronnes et les  
et dans ces lettres et lesquelles Vous  
deliureres a la pille d'Ormarce en la  
maniere accoutumee et loyer diligenc  
et curieux de les faire faire beaux.

Et votre bien rounde bien ouvrez et  
monnoyez et de belle couleur et mieux  
que nous avons fait les escus au  
temps passé et faites convenir  
garder au nouveau tous les marchands  
et changeurs frequentans la dite  
monnoye et leur dittes quil leur  
de chaucz marc dor fin quil leur  
apportent en celle et faisant les  
deniers dor fin de pur 9. 96. <sup>to</sup> Oz. et  
payant led. Denier dor fin pour  
40. Oz. Comme il est et de chaucz  
marc d'arg. alloie a 4712 grains et  
au de pur 8. 15. <sup>to</sup> Oz. et faisant les  
mailles blanches que loy est au  
present et de tout au marc  
d'argent alloie au de pur de 4712 grains  
8. 5. <sup>to</sup> Oz. et estant que vous  
vous pouvez mesfaire envers nostre  
dit seigneur et envers nous et estre  
mieux hors de vos officiers faire  
faire les 9. mailles blanches et  
rounds, bien ouvrees et bien monnoyez

et mieux que nous n'avex fait au  
 temps passé, Car pour ce qui  
 vous de financer toutes les  
 le peuple les en haye et si de que  
 la monnoye soit jure la moitié quelle  
 nest, souz le nom de plaisir. Et scachez  
 que si vous ne mettez en ce bon remede  
 et diligence nous vous punirons  
 par telle maniere que tous autres  
 y auront exemple et nous en voyez  
 par sur certains mespaziers toutes  
 les boites de la d. Monnoie, le dit  
 inventaire et celle de nos sceaux les  
 plierer et la venue de jouer et  
 les matieres pour Compter et auer  
 les papiers des achats faits et la d.  
 monnoie par letens de J. Boctec  
 si comme autre fois vous avon  
 maniez et nous reseriver Combien  
 je craigne de dilloyez la dite  
 Monnoye pour cette Breve, et se  
 la Monnoye a Thome et la fause

pourquoy et pour l'estat de la dite  
Monnoye en garde que est toute  
tray deffaus: sera adainez  
la Chambre des Monnoyes etc.

Paris 1354.